

SANTÉ

Pour sauver la médecine de famille, le National aimerait rendre les places de stage en cabinet plus attractives. Berne, qui privilégie une hausse des rémunérations, s'y oppose.

Halte à la pénurie de généralistes

BERTRAND FISCHER

Face à l'explosion du nombre de spécialistes, la pénurie de médecins généralistes touche en premier lieu les régions périphériques. Pour enrayer cette évolution, la conseillère nationale fribourgeoise Christine Bulliard-Marbach (pdc) a convaincu ses pairs de rendre plus attractives les places de stage en cabinet de médecine de premier recours. Adoptée le mois dernier par 96 voix contre 79, contre l'avis du Conseil fédéral, sa motion doit encore franchir le cap de la Chambre des cantons. Pour sa part, le gouvernement privilégie la hausse des tarifs des généralistes.

Un cabinet qui ferme parce que le médecin du village, la mort dans l'âme, part à la retraite sans avoir trouvé de successeur: cela arrive toujours plus souvent en campagne ou à la montagne. La Suisse compte actuellement un médecin de famille pour 2000 habitants. Or, les experts estiment qu'il en faudrait le double pour répondre aux besoins de la population. De plus, l'âge moyen des pratiquants est de 58 ans. Le problème de la relève est donc à traiter de toute urgence!

A temps partiel

Dans sa motion, Christine Bulliard charge le Conseil fédéral de prévoir une incitation financière pour créer des places de stage «de 50 à 100%» dans les cabinets de médecins de famille. «Sept étudiants en médecine sur dix sont des femmes qui voudront plus tard travailler à temps partiel», note l'élue démocrate-chrétienne. Elle pense aussi aux assistants qui, en raison de leur situation familiale, souhaitent profiter du même aménagement de leur temps de travail.

«Trop de jeunes médecins doivent renoncer au stage en cabinet médical», qui correspond à un «sacerdoce», 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, «difficile à accepter pour un jeune qui veut aussi avoir une famille et une vie sociale». Si les assistants privilégient un stage en hôpital, c'est aussi parce que la rémunération est souvent plus élevée. La mo-



«Il faut donner la chance aux jeunes de se former comme médecins de famille» CHRISTINE BULLIARD

La Singinoise s'attend à devoir affronter des résistances au Conseil des Etats. Lors du débat au National, le 12 septembre, le conseiller fédéral Alain Berset l'a prévenue: c'est le rôle des communes et des cantons de soutenir la création de cabinets de groupe. «Je ne crois pas que les cantons soient enthousiastes à l'idée que cette compétence change de main», a averti le ministre de la Santé.

Le 27 septembre, le gouvernement annonçait, dans le cadre de son plan directeur lancé en juin 2012, une hausse des tarifs des médecins de famille. Ceux-ci devraient augmenter d'environ 200 millions de francs par an dès mi-2014. Du coup, les généralistes ont accepté de retirer leur initiative populaire «Oui à la médecine de famille». Seul le contre-projet, que les Chambres fédérales viennent d'adopter, sera soumis au vote populaire l'an prochain.

Pour Christine Bulliard, cela ne suffit pas d'augmenter les rémunérations. «La médecine de premier recours est la base du système de santé en Suisse. Pour la sauvegarder, nous devons aussi agir plus résolument au niveau des places de stage, pour donner la chance aux jeunes de se former comme médecins de famille. Tout passe par là!»

Le canton du Jura tente d'innover

Comme d'autres cantons, le Jura pourrait faire bientôt face à une pénurie de médecins de famille. Afin de préparer la relève, le ministre cantonal de la Santé, Michel Thentz, a pris contact en début d'année avec les étudiants jurassiens en médecine pour les motiver à revenir exercer dans leur canton d'origine. L'objectif était aussi d'étudier «les possibilités d'organiser leur formation postgrade dans le Jura». Le Jura a déjà mis à disposi-

tion depuis 2010 deux places d'assistantat en cabinet, réservées aux diplômés qui se destinent à la médecine générale. Cette démarche, pour laquelle le canton injecte plus de 100 000 francs par an, a toutefois des résultats mitigés. Seuls quelques médecins ont profité de cette possibilité, une seule s'étant finalement installée dans le Jura, relevait la RTS en février. Le Département de la santé n'était pas joignable hier pour tirer un nouveau bilan. BF



En Suisse, il est rare de trouver de jeunes médecins généralistes. KEYSTONE

À L'HÔPITAL OU EN CABINET, TOUT DIFFÈRE

«C'est à la population suisse de décider ce qu'elle veut faire de son système de santé. En sachant que la colonne vertébrale de ce système, c'est la médecine de premier recours.» Médecin généraliste à Tavel, en Singine fribourgeoise, Jean-Daniel Schumacher a conseillé l'élue Christine Bulliard en vue du dépôt de sa motion. Si le stage dans un cabinet de généraliste est déjà la règle pour parfaire une formation, «il n'existe actuellement aucune base légale pour l'exiger». Après les études universitaires, c'est le temps pour le futur médecin de passer à la formation postgraduée. Stage en hôpital ou en cabinet, qu'est-ce que ça change? Selon le docteur Schumacher, la différence est réelle. «Dans un cabinet médical, on se forme pour connaître un certain nombre de pathologies dont il s'agira d'assurer un traitement efficace. On apprend aussi l'économie ainsi qu'à conduire un patient sur la période d'une vie entière, chose que l'on ne fait pas à l'hôpital.»

Diplômé et installé à Tavel depuis les années 1990, Jean-Daniel Schumacher (57 ans) se souvient d'avoir travaillé, à l'époque, entre 70 et 110 heures par semaine. «Aujourd'hui, on ne peut plus demander cela à un assistant.» D'abord seul dans son cabinet, le Fribourgeois a construit une structure permettant de regrouper cinq praticiens. «Cela permet d'intégrer le temps partiel, d'avoir des femmes médecins, de partager des équipements comme la radiologie et, pour l'aîné que je suis, de souffler un peu...»

La formation en cabinet a bien sûr un coût. «Le médecin qui accueille un stagiaire doit réduire son activité en conséquence pour transmettre ses connaissances.» Les cantons l'ont bien compris. La plupart d'entre eux prennent en charge 75% du salaire des assistants en cabinet. Fribourg a déjà créé quatre demi-postes qu'il finance à 80%, le solde étant à charge du médecin qui accueille le stagiaire. Six places pour six mois sont prévues au budget 2014, et huit en 2016. BF